

Source : Lettre des Juristes d'Affaires n° 821 - février 2007

Latournerie et Jeantet sur un PPP du département d'Eure-et-Loir

Latournerie et Jeantet sur un PPP du département d'Eure-et-Loir

Le département d'Eure-et-Loir vient d'attribuer à la société ADN un contrat de partenariat public privé portant sur l'équipement et l'exploitation en matériel informatique de l'ensemble des collèges du département. C'est la première fois qu'est signé un contrat de partenariat portant sur des services informatiques. C'est également la première fois qu'est utilisée la procédure dite du promoteur, qui permet à un entrepreneur de proposer un projet à l'administration, avant d'être remis en concurrence.

JeantetAssociés conseillait la société ADN avec **Marc Fornacciarì** et **Pierre Sultan** (droit public des affaires). **Latournerie Wolfrom & Associés** conseillait le conseil général d'Eure-et-Loir avec **Terence Cabot** (droit public des affaires) et **Marie-Hélène Tonnellier** (NTIC).

© Copyright Juriforum www.juriforum.fr